



Unité de soins de longue durée (USLD)



★ Qu'est-ce qu'une USLD ?

L'USLD est une structure hospitalière qui accueille des personnes âgées ayant une ou plusieurs pathologies et nécessitant une surveillance médicale et paramédicale et des soins constants. Les moyens médicaux qui y sont mis en œuvre sont plus importants que dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (cf. [fiche EHPAD](#)).

★ Public cible

Les personnes âgées de plus de 60 ans, évaluées en GIR 1 à 4 de la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie Groupe Iso Ressources), présentant une ou plusieurs pathologies et dont l'état nécessite une surveillance médicale et paramédicale et des soins constants.

★ Modalités d'accès

L'admission a lieu généralement après un séjour dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) ou dans un autre service hospitalier. L'admission en USLD peut se faire également à partir du domicile sur demande du médecin traitant ou d'un professionnel de santé (avec accord du médecin traitant).

L'admission dans une USLD nécessite de :

- Compléter le [dossier de demande d'admission](#) identique au dossier EHPAD (source : [service-public.fr](#)) dont le volet médical doit être rempli par le médecin traitant ou hospitalier ;
- Transmettre le dossier de demande d'admission unique par courrier ou par le biais logiciel [Via-Trajectoire](#) : module grand âge (source : [trajectoire.sante-ra.fr](#)) ;
- Après étude du dossier, une visite de préadmission en présence du médecin de l'USLD.

★ Missions /activités

Les missions proposées sont les suivantes :

- Héberger ;
- Dispenser une surveillance médicale et dispenser des soins ;
- Accompagner individuellement les personnes fragiles et vulnérables ;
- Assurer les services de restauration et de blanchisserie ;
- Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie ;
- Assurer une présence infirmière continue et un accès à un plateau technique minimum.

★ Intervenants professionnels

Les équipes sont composées de médecins (gériatres, etc.), infirmiers, aides-soignants, agents de service hospitalier, psychologues et de cadres de santé. Selon les USLD, l'équipe peut être complétée d'ergothérapeutes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, assistants sociaux, diététiciens, animateurs, etc. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les différents spécialistes de l'établissement de santé.

★ Autorisation, financement et coût pour l'utilisateur

L'autorisation de l'USLD est délivrée par l'agence régionale de santé (ARS).

Les frais se décomposent en trois tarifs :

- Le tarif soins est à la charge de l'assurance maladie ;
- Le tarif dépendance (prestations d'aide et de surveillance) peut être en partie réduit avec l'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement ([APA](#), source : service-public.fr) pour les personnes évaluées en GIR (groupe iso ressources) 1 à 4 avec la grille AGGIR (autonomie gérontologique et groupe iso ressources) ;
- Le tarif hébergement (administration générale, accueil hôtelier, ...) est à la charge du résident.

Sous certaines conditions, d'autres aides peuvent être proposées :

- L'aide sociale à l'hébergement ([ASH](#), source : service-public.fr) versée par le CD si l'établissement dispose de places habilitées à l'aide sociale;
- Deux aides au logement non cumulables versées par la caisse d'allocations familiales (CAF) : L'aide personnalisée au logement ([APL](#), source : service-public.fr) et l'allocation de logement sociale ([ALS](#), source : service-public.fr) ;
- Le coût du reste à charge peut également être pris en charge par certains organismes de retraite ou certaines complémentaires santé ;
- Une réduction fiscale est possible pour les résidents imposables.

★ Références juridiques

Circulaire DHOS/O2/F2/DGAS/DSS/CNSA n° 2007-193 du 10 mai 2007 relative à la mise en œuvre de l'article 46 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 modifiée concernant les unités de soins de longue durée.



Pour en savoir plus

[Rechercher une USLD en Ile de France](#) (source : trajectoire.sante-ra.fr)

